



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE SEINE ET MARNE

Association loi 1901 déclarée à la préfecture le 14 mars 1973 sous le N° 3079, parution au J.O du 23 mars 1973
17 Rue Pasteur 77860 Couilly-Pont-Aux-Dames
Tél 01 60 04 50 94 E-Mail : JMLEMERCIER@aol.com
E-mail : JMLEMERCIER@aol.com

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 23 septembre à Couilly-Pont-Aux-Dames

Ordre du Jour :

Vérification du quorum et des pouvoirs

Rapport financier

Rapport des Commissions

Contrat d'objectif

Présentation des candidats

Elections des candidats au Comité Directeur

Equipe Technique Départemental (ETD)

Groupe Espoirs Départemental (GED)

Honneurs à nos Champions

Questions diverses

Assemblée Générale est ouverte à 14h30

Une minute de silence est demandée pour tous nos amis qui nous ont quittés pendant l'année précédente.

Mme Claudine JANSON représentante de la DDJS 77, ainsi que M. Christian HEZELY Président du Comité Régional d'Ile de France de Tir à l'Arc, assistent à l'AG.

Appel des Associations : 31 Associations sont présentes sur les 52 du Département. 112 voix sur 164 sont disponibles, le quorum étant de 82 voix l'AG peut voter toutes les décisions nécessaires.

Rapport Financier :

M. Jean-Pierre COQUERY Trésorier du CD 77, présente les résultats financiers, des questions sont posées par l'assistance auxquelles Jean-Pierre donne des explications. Le bilan financier est soumis au vote, Contre : 0, Abstention : 0, Quitus est donné au trésorier.

Rapport des Commissions

Commission Sportive :

M. Patrick GOLDSTEIN Président de la Commission Sportive, explique aux participants, la suppression des niveaux en salle, et que les organisateurs devront inscrire les Seniors Hommes et Femmes en niveau 1 pour les résultats.

Suite à cette déclaration de nombreuses personnes ont posé la question pourquoi la suppression des niveaux et qui avait pris cette décision.

- Réponse c'est la Fédération qui a pris cette décision.

Si la suppression des niveaux entraîne une baisse des participants aux concours que feront les associations qui seraient en difficultés ??

- Réponse voir avec la Fédération.

Le président M. Jean-Marie LEMERCIER, indiquant que si une baisse sensible était constatée sur l'ensemble des concours du mois d'octobre et de novembre, il interpellera la FFTA pour savoir les suites à donner.

La photo est obligatoire sur la licence

La participation au Championnat Départemental salle est admise si l'Archer(e) a tiré au minimum 3 concours en Seine et Marne avant. Que ce même Championnat se tirera sur trispots verticaux pour toutes les catégories reconnues au Championnat de France.

Que le Championnat Départemental 2008 sera avec des duels pour toutes les catégories.

Commission Arbitres :

Mme Martine COQUERY Présidente de la Commission Arbitres, indique que le Département compte 15 Arbitres en activités, 1 arbitre en formation, et 2 candidats

Que la saison salle est de 28 journées d'arbitrage et que la saison extérieure compte aussi 28 journées d'arbitrage. Au vu de ces chiffres il est nécessaire de former d'autres Arbitres, pour une meilleure souplesse dans les journées d'arbitrage

De plus Mme COQUERY rappelle qu'en 2009 les organisateurs auront obligation d'avoir un Arbitre en activité pour inscrire une compétition au calendrier fédéral. Les formations d'Arbitres sont de 2 sessions par an et qu'il ne faut pas attendre le dernier moment pour les formations.

Commission Tir à l'Arc en milieu naturel (ex parcours):

Mme Maryse TAILLEBOIS Présidente de la commission, nous présente le rapport sous la forme d'un Power Point avec en page d'accueil une photo de l'équipe 3D qui représentera la Seine et Marne au Championnat de France par équipe Départementale à Messelan (95) les 30 septembre et 1 octobre 2006
Rappel des manifestations 2006

- 1 initiation Campagne
- 3 concours campagne sélectifs
- 1 concours Nature sélectif
- 3 concours 3D sélectifs
- 1 challenge Vétérans et Super-Vétérans

3 des concours ont été supports des Championnats Départementaux 77 – 75 – 94

4 « « « « « « Divisions Régionales

Présentation de l'équipe 3D

Projet : informer, animer, communiquer sur ces 3 disciplines, grâce aux associations sportives, au CD 77 et mise en place de parcours de découverte. Les Jeux de Seine et Marne seront un des supports.

CDESI Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires, relative à l'organisation et à la promotion des activités

Le 29 mai 2006, la composition de la CDESI comprend le CD 77 de Tir à l'Arc qui fait partie des 13 représentants suppléants.

Le 26 juin 2006, l'installation de la CDESI a eu lieu à l'hôtel du Département du CG 77.

Les axes de travail: état des lieux, concertation des usagers, gestion de l'environnement, création et aménagements des Espaces, Sites et Itinéraires, pérennisation des ESI, promotion et communication, ..

Conclusion

Sur une image d'un Archer pratiquant le tir à l'arc dans les monts du Jura enneigés, Maryse TAILLEBOIS annonce que la commission parcours change de nom ;

A présent, c'est la Commission Tir à l'Arc en Milieu Naturel.

Commission Administrative :

M. Gilles GUION Président de la Commission Administrative, présente le modèle de statuts pour association sportive conforme aux dispositions du décret d'avril 2002. Ce type de statuts est fortement préconisé par le Comité Départemental pour obtenir ou conserver l'agrément de la FFTA et pour l'obtention de subventions de la part des « autorités compétentes » Le modèle de ces statuts sera prochainement mis sur le site du CD 77 pour que les associations puissent le télécharger et de mettre en conformité leur propre statuts. Gilles GUION se tenant à la disposition des associations.

Commission Jeunes :

Jean Jacques AUVRAY président de la Commission Jeunes, présente les activités de l'année passée -Tournoi Jeunes continuité de ce tournoi qui se passe sur 2 tirs à 15m et 2 tirs à 18 m, et une finale en juin en extérieur. Classement séparé pour les Archer(e)s de – d'un an et + d'un de tir.

- Francilienne Jeunes, le Département a engagé 3 équipes sur cette compétition Régionale
L'équipe Benjamin(e)s – Minimes finit 3^{ème}
L'équipe Cadet(te)s – Juniors Finit 1 ère
L'équipe Arcs à poulies se classe 4^{ème}
- La division Départementale Jeunes, compétition qui a du mal à se mettre en place sur notre Département, en effet seulement 2 équipes en Benjamin(e)s – Minimes, et 7 équipes en cadet(te)s- Juniors.
- Les Jeux de Seine et Marne se dérouleront du 02 au 09 juin 2007 à la Ferté/Jouarre.

Commission Administrative et Technique :

M. Eric LEJEUNE absent (en formation d'Arbitre), c'est le Président du CD 77 qui présente le rapport de cette Commission.

-Restructuration

La FFTA a lancé une enquête afin de recenser les besoins et objectifs des associations.

Ces dossiers sont le reflet de la Compagnie ou du Club ; C'est un état des lieux qui recense l'existence pour définir l'avenir.

Pour la Seine et Marne, 4 réunions ont servi à recevoir 15 dossiers. Ce qui représente un taux de 28,30% de réponses. Cette enquête est donc porteuse d'attentes.

Certaines attentes portent sur un besoin de formation interne ou externe. Marin ROUSSEL, responsable de la formation et moi-même proposeront une rencontre aux demandeurs afin d'aborder plus concrètement ce thème. Les formations relatives à l'arbitrage, point crucial, qui demandent une mobilisation active afin de s'inscrire rapidement, seront transmises à notre responsable Arbitre, Mme Martine COQUERY.

Les questions relatives à l'encadrement et à l'entraînement seront examinées en réunion du CD 77, en particulier avec le GED et / ou nos partenaires du Comité Régional.

Beaucoup de dossier font état de demandes financières, avec ou sans projet. Je suis à votre disposition pour analyser la demande plus à fond ; Bien souvent c'est le nerf de la guerre qui manque : l'argent.

Pour en trouver des actions locales peuvent être entreprises. En aucun cas il ne sera question d'apporter un jugement, mais simplement d'apporter un conseil ou une aide, si la demande en est faite. Ces dossiers vont permettre aux associations qui le souhaite d'obtenir une labellisation.

Nous saurons à la fin de l'année 2006 les conditions d'octroi de ces labels et leur définition.

Cet état des lieux a permis à certains de définir des projets qui seront nécessaires pour obtenir d'éventuelles subventions.

Des réunions vont être planifiées. Vous serez avertis, sur le site du Département, de l'avancement de ce dossier.

Il faudra utiliser un nouveau logiciel « Résultarc » pour la gestion des compétitions à compter du 1 er janvier 2007. Il sera disponible sur le site de la FFTA en téléchargement libre, je serais disponible sur certains concours pour aider à la gestion des compétitions.

Contrat d'Objectif :

Le Comité Départemental de Seine et Marne a un contrat d'objectif avec le Conseil Général pour aider les Athlètes de haut niveau. Le Président donne la parole à Mme Claudine JANSON représentante de la DDJS 77. Après l'intervention de Mme JANSON, le Président du CD 77 explique que seuls les Athlètes qui sont classés sur les liste Ministérielles et les Potentiels 77 (Jeunes de moins de 23 ans) peuvent prétendent à être aidés, et qu'il faut que ces athlètes passent obligatoirement deux visites médicales. Le contrat d'objectif de 2005 était de 14310,00€ , celui de 2006 de 9000,00€ . Les modalités de calcul ayant changées par rapport à 2005. Les nouvelles modalités étant les suivantes :

- un forfait de base calculé en fonction du nombre et de la catégorie des athlètes inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau. (Elite = 5 points, Senior = 3 points, Jeune = 2 points, Espoir = 1 point) valeur du point 1000,00 €
- une bonification apportée par la note (sur 12 points) lors de l'évaluation du contrat par le CHNS – application d'une valeur fixe du point = 400,00 €

Montant et décomposition de la subvention

- 5000,00 € au titre des athlètes classés (Rémy BARBELLION – Senior, Cédric BIDAUD – Espoir, Thomas DUCOUP – Espoir)
- 4000,00 € au vu de la note obtenue à l'évaluation du contrat sur 12 points.

Répartition de la subvention suivant les athlètes et la formation des cadres

Mr Rémy BARBELLION – Senior – Dampmart -	2500,00 €
Mr Cédric BIDAUD - Espoir – Arc Club de Meaux-	900,00 €
Mr Thomas DUCOUP- Espoir- Savigny le Temple -	800,00 €
Melle Adeline NOISEAU – Potentiel 77 - Bussy St Georges -	685,00 €
M. Pierrick BLANCHARD – Potentiel 77 - Nemours St Pierre -	720,00 €
Mr Alexandre LASVENES – Potentiel 77 – St Mard -	750,00 €
M. Thomas ROQUET – Potentiel 77 – Nemours St Pierre -	715,00 €

M. Guillaume SEGRET – Potentiel 77 – Le Mée/Seine -	700,00 €
Formation des Cadres (Beiter Allemagne)	1000,00 €
Visite Médicales (30 € x 7) x2	420,00 €

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des questions
Puis demande le vote du contrat d'objectif énuméré ci-dessus

Contre : 0

Abstention : 0

Approuvé à l'unanimité

Election au Comité Directeur :

Présentation des Candidats

Mme Marie-Christine EVAÏN de Mitry-Mory

Mme Nicole QUEHEN de Fontainebleau-Avon

M. Daniel BEORCHIA de Brie Comte Robert

Le Président demande des scrutateurs au sein de l'assemblée, M. Nicolas ROUSSEL, M. Yannick COCHET et M. Jean Pierre COQUERY se proposent. Appel des associations pour le vote. Toutes les associations présentes au début de l' AG votent ce qui fait un total de 112 voix disponibles

Résultats du vote

Mme Marie Christine EVAÏN	79 voix	élue
Mme Nicole QUEHEN	103 Voix	élue
M. Daniel BEORCHIA	46 voix	

Honneur à nos Champions :

Mme Marie-Christine EVAÏN Championne de France salle Vétéran Femme Arc Classique

M. Cédric BIDAUD Champion de salle en Junior Homme Arc Classique

BILAN 2006 De l'Equipe Technique Départementale (E.T.D)

- Le sportif

- La formation

- Le développement

Le Sportif

- L'aide à l'entraînement (les Centre de Perfectionnement des Sportifs CPS)

- 4 CPS (Chalmaison, Cesson, Esbly, St Mard) soit 40 archers suivis sur la saison.

- Le Groupe Espoirs Départemental (GED)

- 17 personnes inscrites et ...

- 8 programmations / site internet CD 77 (<http://www.chez.com/cd77/>)

- Francilienne Jeunes, en lien avec la commission sportive sélection des équipes.

Résultats « Commission Jeunes »)

- La finale Régionale DD

Résultats : Le Mée/Seine et Ozoir la Ferrière accèdent à la DRH (Division Régionale Honneur) suivi via courriel, Suivi sur la finale.

La Formation

Le Comité Régional gère les formations fédérales (Archers – Initiateurs)

- Deux stages « ACI » (Actualisation des Connaissances des Initiateurs)

Jablins 26 novembre 2005 P.Collin

Melun 25 février 2006 A.Desplanques

Le Développement

Les actions de détection en relation avec le Comité régionale IDF.

La journée de détection à Dampmart

Le Forum du C.D : Réglage du matériel

Suite à la visite du centre IRIS (Beiter), le forum sera réalisé dans le cadre des contrats d'objectifs, fin décembre.

Les entraînements de masse.

2 dates : à définir 13-19 nov et 11-17 déc.

Projet 2007

CPS

- L'aide à l'entraînement (les CPS)
- Maintien des 4 CPS actuels..
- Cesson le 6 oct 06 20h30 22h
- Chalmaison le 13 oct 20h30 22h.

Le GED

Groupe ouvert (inscription le samedi 14-21-28 octobre lieu à définir, entraînement le premier samedi du mois, suivi)
Sélection d'un groupe de 6 archers mi-janvier 2007.

Division départementale

Proposition d'un regroupement des équipes du 77 sur une journée le samedi 21 avril.

La francilienne Jeune

Le mode de sélection

La FRANCILIENNE JEUNE 2007 se déroulera sur deux confrontations, une compétition en salle le week-end du 2&3 décembre 2006 et une compétition en extérieur 2X50m (2X30m pour les équipes « benjamin-minimes ») 06 Mai 2007.

La FRANCILIENNE JEUNE 2007 est une compétition par équipe fermée avec un tir de classement et des matchs de poules par équipe (3 matchs) plus un match de classement.

3 catégories d'équipes :

Les « benjamin-minimes » arc classique-olympique avec au moins une fille.

Les « cadet-junior » arc classique-olympique » avec au moins une fille.

Les « juniors » arc à poulies mixité libre.

Le comité départemental (commission sportive) et l'équipe technique départementale (ETD) détermineront à la suite du mode de sélection, pour chaque compétition (salle et extérieur), les meilleurs archers seine et marnais dans chacune des équipes concourantes.

L'échéancier de la sélection salle :

La FRANCILIENNE JEUNE 2006 : 2&3 décembre 2006 – Chennevières (94).

Le mercredi 22 novembre 2006 les archers pré-sélectionnés seront avertis de leurs sélections pour représenter le CD 77 à la FRANCILIENNE JEUNE 2007.

Le dimanche 19 novembre 2006 dernière journée pour envoyer son score permettant d'être pré-sélectionné et l'ensemble de ses performances « tir en salle » sur la période de présélection, par courrier ou mail à l'intention de :

M Jean marie LEMERCIER

Président du CD 77 de Tir à l'arc

17 rue pasteur

77860 Couilly Ponts aux Dames

ou son adresse mail : JMLERMERCIER@aol.com

Le mode de sélection : Equipe CD77/Francilienne Jeune 2007 (salle)

avoir réaliser au moins un score supérieur ou égal au minima défini par catégorie sur la période allant du samedi 7 octobre 06 au dimanche 19 novembre 06 inclus.

Performance à réaliser en 2 x 18m :

Benjamin F	420 pts	Benjamin H	420 pts
Minime F	440 pts	Minime H	520 pts
Cadette	500 pts	Cadet H	530 pts
Junior F	510 pts	Junior H	530 pts
Junior F	500 pts	Junior H	540 pts
Poulies		Poulies	

s'engager à être disponible pour le week-end du 2 & 3 décembre 2006.

pour l'archer mineur fournir une attestation autorisant les entraîneurs de l'équipe technique départementale (ETD 77) de le transporter du lieu de regroupement (à définir) au lieu de compétition aller et retour.

à porter le maillot de l'équipe départemental (fourni par le CD 77) pendant toute la compétition.

Formation Archer/Initiateur

Stages cf. site CD77

ACI

Courant mars «Motivation et initiation » Anne DESPLANQUES.

Entraînement de masse

- 2 entraînements de masse

Sud

Nord

- Journée de détection.

19 novembre 2006 à Dampmart .

Cette détection s'adresse aux tireurs Benjamin(e)s 2ème année, Minimes et Cadet(te)s 1ère année.

Pas de niveau de performance requis.